



Rapport annuel

2016



TABLE DES MATIERES

Comité 2016	2
Mot du Président	3
Mot du Trésorier	
Rapport de l'organe de révision 2016	4
Compte de profits et pertes 2016 - 2015	5 - 6
Bilan 2016 - 2015	7
Activités au sein de la LGR	8 - 12
Remerciements donateurs et sponsors	13



Comité 2016

Dr Nicolas Buchs, Président
Rhumatologue

Dr Bertrand Buchs, Vice-Président
Rhumatologue

M. Andrew Arpidone, Trésorier
Comptable

Dr Etienne Roux, Secrétaire
Rhumatologue

Membres

M. Patrick Crausaz

M. Bernard Dupont
Expert-comptable

Pr Cem Gabay
Rhumatologue

Pr Pierre Hoffmeyer
Chirurgien orthopédiste

Dr Marc Sinniger
Rhumatologue

Mme Françoise Sulser
Présidente Groupe Polyarthrite GE

Dr Bernard Tochon
Chirurgien orthopédiste

Mme Françoise Bodmer
Décédée le 22.06.2016



Mot du président

L'année 2016 fut éprouvante et parfois décevante! Nous avons lutté pour notre survie et continuons! L'équipe de la LGR a travaillé d'arrache-pied en 2016, avec un effectif réduit de 25% par rapport à l'année 2015. Une infirmière nous a quittés en 2016 et les mauvaises perspectives financières ne nous ont pas permis de repourvoir ce poste. La LGR est à bout. Le canton de Genève a octroyé une subvention à notre association depuis 1966 de façon ininterrompue, ayant toujours reconnu son utilité et le travail réalisé. Cette subvention a même progressivement augmenté au cours des décennies pour atteindre un quart de notre budget. Le service du médecin cantonal nous a informés en 2016 qu'elle pourrait être supprimée, sans que la qualité de notre travail ne soit remise en cause. En effet, à l'occasion de la mise sur pied du « concept cantonal de promotion de la santé et de prévention 2030 », il nous a été expliqué que le canton de Genève ne soutiendrait à l'avenir que la prévention primaire, c'est à dire des programmes pour la population en bonne santé. Si je salue la volonté de notre canton de vouloir maintenir notre population en bonne santé, je regrette la suppression de son soutien financier à des programmes destinés aux personnes malades. Elles ont le droit comme tous les citoyens genevois à des mesures de prévention pour rester le plus longtemps en forme.

Nous avons participé à plusieurs réunions au cours des derniers mois, rencontrant des responsables cantonaux des services de la santé avec de nouveaux projets de programmes de prévention primaire, pour essayer de sauver ce qui peut encore l'être. Il nous a été expliqué que nous n'obtiendrions que la moitié de la subvention cantonale des années précédentes. Malgré notre déception, nous allons poursuivre ces discussions avec les responsables du canton de Genève et espérons retrouver une relation apaisée et constructive, comme elle l'a été dans le passé. Nous ferons tout pour poursuivre nos actions avec les moyens dont nous disposerons, mais nous devons malheureusement probablement supprimer plusieurs programmes. Nous continuerons à travailler et à nous battre avec toute notre énergie pour que cette belle association, qu'est la ligue genevoise contre le rhumatisme, vive et se développe pour le bien commun. J'espère avoir l'occasion d'écrire un mot du président pendant encore de nombreuses années ! Je vous souhaite une belle année 2017.

Dr Nicolas Buchs
Président LGR

Août 2017

Mot du Trésorier

L'exercice 2016 boucle sur un léger déficit de CHF 522.99 venant en déduction du capital de l'organisation s'élevant à CHF 14'095.89 au 31 décembre 2016. Les produits issus des opérations de collecte (y compris subventions) sont restés stables tandis que les produits issus des formations et cours ont connu une diminution d'environ 10%. Corolaire de cela, les charges liées à ces formations et cours ont également diminué. En raison d'un départ non compensé d'une collaboratrice en cours d'année, les frais du personnel administratif ont connu une légère baisse.

Andrew Arpidone
Trésorier LGR

Rapport de l'organe de révision 2016

Les comptes de la Ligue genevoise contre le rhumatisme ont été vérifiés par la société CTR- Audit & Conseil SA. Le rapport de l'organe de révision du 11 mai 2017 recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes qui lui sont soumis, présentant une perte de CHF 522.99 pour l'année 2016.

Les comptes annuels révisés et le rapport de révision pourront être commandés dans leur intégralité auprès de la Ligue genevoise contre le rhumatisme.



Ligue genevoise contre le rhumatisme - Genève

Genève

Compte de profits et pertes pour l'exercice	2016	2015
	CHF	CHF
Produits		
Produits issus des opérations de collecte		
Subvention canton de Genève	130'000.00	130'000.00
Subventions et dons d'autres communes genevoises	2'950.00	4'000.00
Subventions fédérales	198'713.00	199'176.00
Subventions pharmas	50'000.00	30'000.00
Subventions rhumato-péd. Non LAI	25'000.00	0.00
Cotisations, dons collectes	48'600.70	91'039.50
	455'263.70	454'215.50
Produits issus des formations et cours		
Participations diverses	126'564.50	138'357.90
	126'564.50	138'357.90
Participation cantonale aux emplois de solidarité	0.00	12'859.00
Total des produits	581'828.20	605'432.40
Charges		
Charges imputables aux formations et cours		
Charges directes	52'978.31	53'237.00
Salaires et charges sociales	40'517.90	49'028.70
Information au public	4'517.55	15'985.67
	98'013.76	118'251.37
Charges administratives		
Salaires et charges sociales	371'125.40	384'121.50
Frais d'administration	99'105.16	90'132.59
Amortissements	3'071.70	1'880.00
	473'302.26	476'134.09
Total des charges	571'316.02	594'385.46
Résultat d'exploitation	10'512.18	11'046.94

Compte de profits et pertes pour l'exercice (suite)	2016	2015
	CHF	CHF
Résultat d'exploitation	10'512.18	11'046.94
Produits financiers	0.00	8.30
Charges financières	-1'035.55	-890.15
Charges exceptionnelles	0.38	-2'872.15
Résultat avant variation du capital des fonds	9'477.01	7'292.94
Attribution fonds pharmas	-50'000.00	-30'000.00
Attribution fonds rhumato-péd. non LAI	-25'000.00	0.00
Dissolution fonds rhumato-péd. non LAI	25'000.00	0.00
Dissolution fonds pharmas	40'000.00	20'800.00
Résultat de l'exercice avant répartition	-522.99	-1907.06
./.. Part revenant à l'Etat	0.00	0.00
Résultat annuel (avant allocation au Capital de l'organisation)	-522.99	-1'907.06
<u>Allocation/Utilisation :</u>		
Allocation à la perte cumulée pour la période de subvention à charge de l'association	<u>522.99</u>	<u>1'907.06</u>
	0.00	0.00

Ligue genevoise contre le rhumatisme

Genève

Bilan au 31 décembre	2016	2015
	CHF	CHF
A c t i f		
Actif circulant		
Liquidités	11'909.04	12'400.10
Actifs de régularisation	58'541.25	63'629.90
	70'450.29	76'030.00
Actif immobilisé		
Mobilier, Matériel	2'680.00	4'560.00
Informatique	2'400.00	0.00
	5'080.00	4'560.00
Total de l'actif	75'530.29	80'590.00
P a s s i f		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers	2'646.15	2'277.99
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat 2011-2014	0.00	5'858.38
Passifs de régularisation	28'788.25	37'834.75
	31'434.40	45'971.12
Fonds étrangers à long terme		
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat 2015-2016	0.00	0.00
	0.00	0.00
Capital des fonds		
Fonds pharma	30'000.00	20'000.00
	30'000.00	20'000.00
Capital de l'organisation		
Capital lié	37'137.55	37'137.55
Capital libre	-20'611.61	-20'611.61
Perte cumulée pour la période de Subvention à charge de l'association	-2'430.05	-1'907.06
	14'095.89	14'618.88
Total du passif	75'530.29	80'590.00

Activités au sein de la Ligue genevoise contre le rhumatisme (LGR)

Durant l'année 2016, la LGR a poursuivi ses activités auprès de la population et des professionnels œuvrant dans le domaine médical, paramédical et social. Bien que la charge de travail soit en constante augmentation, nous travaillons activement à répondre de manière personnalisée, et ce, dans le but de trouver la meilleure solution qui soit pour la personne demandeuse.

Etre professionnel en 2016, signifie de pouvoir garantir la confidentialité des données, de pouvoir travailler sur la qualité de vie de la population genevoise, de dispenser des informations adéquates, réalistes, et surtout de pouvoir aider les personnes à mobiliser leurs compétences et leurs connaissances.

L'ensemble des prestations offertes par le personnel de la LGR a permis à des personnes, atteintes ou non d'une affection rhumatologique, de recevoir de l'aide, des informations et des conseils en matière de prévention. La Ligue est la structure, à Genève, qui a les connaissances et les compétences pour travailler avec l'ensemble de la population sur ce qui a trait au domaine musculosquelettique. Les affections rhumatologiques sont un ensemble d'affections très répandues dans notre société (elles touchent une personne sur quatre) et contrairement à ce que l'on pense, elles ne touchent pas uniquement des personnes du troisième âge. Il est important de savoir que ces affections peuvent affecter dès le plus jeune âge.

Le travail effectué quotidiennement par nos collaborateurs permet de démontrer que le rhumatisme n'est pas une fatalité et qu'il existe une foule de choses à mettre en place pour améliorer ou conserver sa qualité de vie.

Il est essentiel de donner un message positif et professionnel à la population, et ce, afin que les informations dispensées permettent à tout un chacun de prendre les mesures nécessaires en matière de mobilité et d'exercice physique.

Nous savons tous qu'il est difficile de se stimuler quand la douleur est présente, et pourtant, nous travaillons quotidiennement en partenariat avec la population sur l'importance d'un entraînement journalier, adapté à chacun, et ce, en encourageant les personnes à devenir les acteurs principaux dans la gestion de leur santé, de leur vie.

Nous nous engageons à poursuivre les actions menées par la Ligue depuis 1949. Le savoir-faire que notre association a pu engranger est primordial. Nous prenons la mesure du sérieux avec lequel cette thématique doit être traitée et travaillons pour vous, avec vous.

Je tiens à remercier chaleureusement le comité de la Ligue, les collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour un travail de grande qualité et toutes les personnes qui nous soutiennent financièrement chaque année. C'est grâce à eux que les actions journalières menées peuvent continuer à exister et que la population genevoise peut recevoir l'aide et le soutien dont elle a besoin.

LES ACTIONS :

Les cours :

Tous nos cours sont dispensés par des physiothérapeutes connaissant bien la pathologie ostéo-articulaire.

Le public a ainsi la possibilité de s'inscrire à l'année ou par session. L'ensemble des cours qui sont organisés par la LGR est disponible sur un calendrier annuel qui peut être remis sur simple appel ou par mail. Ces informations sont également accessibles sur notre site internet www.laligue.ch.

Nous travaillons activement pour que les personnes restent mobiles et qu'elles puissent rester intégrées socialement.

Le suivi des cours permet d'améliorer, de manière significative, sa mobilité, son endurance, mais surtout sa qualité de vie. Le travail en groupe permet aussi d'échanger, de se stimuler.

Il est possible de faire un cours d'essai sur demande.

L'information :

Il est essentiel pour nous que l'ensemble de la population puisse être informé de manière compétente. Il est très fréquent que des personnes souffrent de douleurs ou de limitations sans en connaître la raison. Tous les jours, nous informons des personnes sur la nécessité de se mouvoir, mais aussi sur l'importance de ne pas le faire n'importe comment. Nous donnons des informations sur la santé de manière générale, mais aussi sur la nécessité de savoir ce qui peut entraver la mobilité et la qualité de vie. La LGR informe le public, les professionnels de la santé et les personnes désireuses d'obtenir des réponses de qualité et ciblées. Pour ce faire, nous travaillons sur différents canaux d'information comme : internet, brochures, conférences, rencontres, etc. En fonction des thèmes traités, nous sommes également sollicités par les médias.

Nous mettons à disposition, dans nos locaux, diverses brochures en lien avec le rhumatisme et celles-ci sont non seulement très appréciées par le tout public, mais également par les milieux professionnels.

Notre site internet est beaucoup consulté et nous apportons un soin particulier à la véracité des informations qui y sont mentionnées. Nous sommes toujours en possession du label HON Code, ce qui est un gage de qualité dans l'information fournie en matière de santé.

Nous organisons également une ou plusieurs conférences tout public sur des thèmes spécifiques. En 2016, nous avons souhaité aborder le thème des douleurs cervicales et avons eu la chance d'avoir deux orateurs connaissant bien ce sujet. Plus de 250 personnes sont ainsi venues assister à la conférence intitulée « Tordre le cou aux cervicalgies » donnée par le Dr Stéphane Genevay, rhumatologue, et Monsieur Stéphane Simmons, physiothérapeute.

Lors de cette année écoulée, nous avons également proposé des rencontres informelles. Chacune de ces rencontres a permis à des personnes de venir discuter, échanger autour d'une problématique donnée. Les thèmes sont différents (arthrose, ostéoporose, etc...) et chaque personne peut, si elle le souhaite, participer à ces moments d'échange. Cela est très enrichissant et nos rencontres ont reçu un bon accueil.

Moyens auxiliaires :

De nombreuses personnes sont venues en nos locaux pour voir ou acheter du moyen auxiliaire. Nous avons donc décidé de poursuivre cette activité spécifique. Le moyen auxiliaire permet souvent aux personnes vivant avec un handicap fonctionnel, passager ou de longue durée, de pouvoir continuer à mener leurs activités quotidiennes. Si cela nous semble nécessaire, nous continuons également notre travail en réorientant les personnes vers les professionnels connaissant spécifiquement l'ergonomie.

Consultations santé – social :

Nous avons poursuivi notre activité en matière d'aide et de soutien auprès des personnes atteintes dans leur santé, mais aussi auprès des proches.

Il est fréquent que les affections musculosquelettiques entraînent des difficultés dans la vie quotidienne (diminution de la mobilité, douleurs, difficultés physiques et/ou psychiques, perte d'autonomie, perte d'emploi, difficultés financières, diminution des activités sociales, etc...). Nous pouvons alors aider la personne, la famille ou le proche-aidant à mobiliser des ressources pour pouvoir stopper le cercle vicieux qui peut se mettre en place. Il est impératif de pouvoir travailler sur l'insertion sociale, l'autonomie et la qualité de vie des citoyens genevois, et ce, quels que soient leur âge, leur confession ou leurs revenus.

Pour pouvoir travailler avec les personnes demandeuses, il est essentiel de bien connaître le réseau social et sanitaire genevois, le but étant de les réorienter rapidement vers les professionnels gérant des actions qui ne rentrent pas dans notre domaine de compétence.

Nous rencontrons fréquemment des personnes fatiguées, démotivées, car elles ont déjà exposé, à plusieurs reprises, leur problématique sans avoir obtenu une réponse spécifique.

Notre rôle est aussi de pouvoir nous assurer de la qualité des informations qui seront transmises par les personnes auprès de qui nous réorientons les personnes demandeuses.

Chaque personne travaillant au sein de la LGR sait ce que peut représenter une atteinte, momentanée ou définitive, sur le plan locomoteur pour la personne.

Il est essentiel que les personnes actives professionnellement puissent poursuivre leur activité professionnelle. Nous apportons une aide en nos locaux ou par téléphone, ceci étant toujours adapté à la personne elle-même.

Le travail en éducation thérapeutique a été poursuivi auprès de la population générale. Apporter des informations, des conseils, après avoir évalué les connaissances de la personne, permet à celle-ci de mettre le doigt sur la ou les problématiques et de mettre en place des stratégies personnelles pour

avancer, dépasser une ou des difficultés. Travailler en éducation thérapeutique avec la population permet à celle-ci de devenir « acteur » dans sa santé.

Le groupe d'entraide pour personnes polyarthritiques :

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie chronique qui peut engendrer beaucoup de difficultés dans la vie quotidienne. Le groupe des Polyarthritiques genevois se rencontre plusieurs fois par année dans les locaux de la LGR.

La personne vivant avec cette affection ainsi que ses proches peuvent participer à ces rencontres sans avoir pris de rendez-vous au préalable. L'accès au groupe est totalement libre et chaque personne peut y participer autant de fois qu'elle le souhaite. Les personnes venant au groupe sont accompagnées par des animatrices qui travaillent à faire connaître cette problématique de santé. Elles sont porteuses de messages positifs et aident les personnes qui souffrent de cette affection à entrevoir des solutions diverses. Il est essentiel que des personnes vivant cette maladie au quotidien puissent délivrer un message aux autres personnes souffrant comme elle. Ce groupe est une ressource pour de nombreuses personnes. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier vivement les animatrices du groupe.

Rhumatisme, enfants et adolescents :

La Ligue a continué ses actions auprès des enfants et adolescents souffrant de problématiques rhumatologiques et immunologiques au sein des consultations romandes de rhumatologie et immunologie (HUG, Sion, Aigle et Neuchâtel). Le travail de l'infirmière spécialiste auprès de ces jeunes et de leurs proches est essentiel, celui-ci permet de travailler avec eux sur la notion du handicap, l'importance de l'activité physique, comment concilier école et problématique de santé, adhérence aux traitements, lien avec les proches, maintien de la scolarité, limiter la notion de marginalisation etc...

Les consultations que nous avons pu mener au sein des hôpitaux ne sont qu'une petite partie du travail. Le lien entre le monde hospitalier et extra hospitalier reste une partie importante dans la prise en charge et dans l'autonomie sur laquelle nous faisons travailler les jeunes.

La plupart des affections rhumatologiques dont nous nous occupons chez l'enfant sont des maladies rares et cela complique encore un peu plus la prise en charge. Nous nous devons d'être rapides dans la prise en charge et nous travaillons de concert avec les médecins spécialistes et généralistes de l'enfant et l'adolescent. Nous souhaitons que ces jeunes soient intégrés dans la société et qu'ils puissent apprendre à gérer leur santé de manière globale. Nous leur apprenons que d'être en santé c'est aussi d'apprendre à mettre en place les choses nécessaires à notre corps et que l'inclusion dans la vie sociale est primordiale dans ce que nous appelons la qualité de vie.

Nous avons continué à répondre aux appels des jeunes et de leurs familles durant toute l'année. Une réponse rapide et professionnelle, une écoute et une réorientation si nécessaire permettent bien souvent de désamorcer des situations angoissantes pour le jeune ou ses proches.

La colonie de Pâques de 2016, qui s'adresse aux jeunes vivant avec une affection rhumatologique auto-immune ou auto-inflammatoire, a eu lieu une nouvelle fois. 2016 a permis à des jeunes âgés entre huit et quatorze ans de venir vivre pour une première ou deuxième fois une nouvelle expérience. Le partage en groupe avec d'autres jeunes atteints d'une problématique de santé (identique ou non) leur permet d'apprendre de l'autre, et d'entrevoir parfois des solutions qu'ils avaient de la peine à imaginer. Les moments de jeux, de partage informel, d'activités de groupe leur permettent de voir qu'ils ne sont pas seuls dans leurs différences, leurs difficultés quotidiennes.

La journée de rhumatologie pédiatrique a été à nouveau organisée en 2016 à Etoy. Cette commune a eu la gentillesse de nous mettre à disposition gracieusement les locaux pour cette journée d'information autour de la maladie rhumatologique et immunologique pédiatrique. Cette journée permet aux parents et aux jeunes de pouvoir apprendre, questionner, parler, échanger autour de la maladie, mais aussi de ce que cela représente à vivre au quotidien pour le jeune, la famille, les proches. C'est aussi l'occasion de pouvoir discuter librement avec les différents professionnels de la santé qui suivent le jeune et sa famille. Cette journée est totalement organisée par la Ligue genevoise contre le rhumatisme et soutenue financièrement par la Ligue suisse contre le rhumatisme.

La Ligue n'a cessé de travailler pour les personnes atteintes ou non de problématiques musculosquelettiques pendant cette année 2016.

Le personnel de la LGR souhaite améliorer la qualité de vie des personnes vivant sur le canton de Genève. Quelle que soit la nature de la demande, nous nous efforçons de répondre de manière professionnelle et ciblée.

Béatrice Fonjallaz
Directrice - Infirmière LGR



A nos généreux donateurs et sponsors

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont généreusement pensé à notre Ligue en versant un don.

Votre soutien nous a permis de mener à bien toutes les activités énoncées dans ce rapport annuel.



Ligue genevoise contre le rhumatisme Centre de compétence

Rue Merle d'Aubigné 22

1207 Genève

Téléphone 0041 22 718 35 55

Fax 0041 22 718 35 50

E-mail laligue@laligue.ch

www.laligue.ch

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

CCP 12-4967-4
Iban CH97 0900 0000 1200 4967 4



Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX